

## Séminaire Descriptif et Exigences

Enseignant-e : M. Tignino, ccs  
N° : 5199  
Titre du séminaire : Les ressources en eau transfrontières et le droit international

Maîtrises concernées : MD, MDIE, MDP  
Semestre : automne 2023

**Descriptif du séminaire :** Ce séminaire examinera les régimes juridiques et institutionnels relatifs à des cours d'eau internationaux, à des lacs et à des aquifères transfrontières situés en Europe et dans d'autres régions du monde. Il inclura une analyse du rôle de la *Convention des Nations Unies sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation* de 1997 et de la *Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux* de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies de 1992 sur le développement de régimes spécifiques aux cours d'eau. Une attention particulière sera accordée à la protection de l'environnement et à la participation du public dans l'étude de mécanismes de gestion et de protection des ressources en eau transfrontières. Les étudiants qui participeront à ce séminaire seront en mesure de comprendre et d'évaluer l'impact du droit international sur la négociation et le développement de régimes de coopération dans le domaine des ressources en eau transfrontières.

### Exigences :

- a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ? Non
- b) Les étudiants sont-ils convoqués avant le début du semestre ? Non
- c) Existe-il une liste de sujets ? Oui
  - Si oui : Elle sera distribuée lors de la première séance.
- d) Quelles sont les diverses étapes et délais de reddition ?

Etapes	Délais de reddition
1. Choix du sujet	Deux semaines après le début du séminaire
2. Exposé oral	Selon le calendrier fixé
3. Soumission de la version finale du mémoire	Selon le calendrier fixé

- e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ? Oui  
*Les règles formelles, notamment celles sur le plagiat, s'appliquent aussi au projet de mémoire. En outre, la qualité du projet de mémoire est prise en compte dans l'évaluation.*

f) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ? Non mais la connaissance de l'anglais sera un atout.

g) Des intervenants externes participent-ils à votre séminaire ? Oui

h) Modalités d'évaluation (par ex. participation = 1 point / oral = 1 point / écrit = 4 points) :

1 point, participation ; 1 point, oral ; 4 points, écrit.